

- Beyrouth, Liban (11 et 12 février 1999) - Atelier régional sur la menace des mines antipersonnel.
- (1^{er} mars 1999) - Le traité d'interdiction prend force de loi en droit international.
- Chicago, États-Unis (5-7 mars 1999) - « Opération mars » - Journée de prière du Council of Religious Leaders pour souligner l'entrée en vigueur du 1^{er} mars.
- Oslo, Norvège (2 et 3 mars 1999) - Troisième rencontre internationale des chercheurs du Landmine Monitor en prévision du lancement d'une publication conjointe sur l'interdiction des mines antipersonnel.

4. Documentation

- Visitez le site Web *Passage* à l'adresse : <http://www.mines.gc.ca>.
- On peut obtenir des exemplaires des ressources suivantes en en faisant la demande par téléphone au 1-800-267-8376 (Canada) ou au 613-944-4000, ou par fax au 613-996-9709 :
 - * Rapport du 1^{er} décembre 1998 au Parlement : « La Convention d'Ottawa : Un an après, quel est le bilan? » (maintenant disponible en espagnol)
 - * *Un pas à la fois*, programme de 24 minutes pour télédiffusion
 - * *L'interdiction : une réalité prochaine*, vidéo de 8 minutes, utile pour accompagner les exposés (version arabe disponible en février)
 - * Cédérom intitulé *Interdisons les mines terrestres ! Le processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres*
 - * *Passage : Rapport du Canada sur l'interdiction des mines n° 8* (numéros 1 à 7 intitulés *Interdiction des mines antipersonnel : Rapport d'avancement des travaux* aussi disponibles)
- On peut se procurer le livre *To Walk Without Fear: The Global Movement to Ban Landmines* en en faisant la demande au Service à la clientèle d'Oxford University Press par téléphone au 416-441-2941 ou au numéro sans frais 1-800-387-8020, ou par fax au numéro sans frais 1-800-665-1771.